

## Recommandations



### Ne plantez pas de néophytes envahissantes dans votre jardin

Il existe de nombreuses autres plantes indigènes également attrayantes



### Évitez leur propagation

Taille, arrachage ou fauche suivant l'espèce. À répéter chaque année jusqu'à disparition



### Ne pas mettre les plantes dans le compost mais les incinérer

Les restes racinaires risquent de se développer et les semences germer encore des années plus tard



## Que dit la loi ?

Plusieurs lois et ordonnances fédérales règlent la question des néophytes envahissantes.



## Et nous citoyens ?

Seule une lutte commune donnera des résultats positifs, chaque citoyen est responsable.



## Plus d'infos :

- Canton NE: [www.ne.ch/neophytes](http://www.ne.ch/neophytes)
- Info flora: [www.infoflora.ch](http://www.infoflora.ch)
- OFEV: [www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch); mots-clé: especes-exotiques



# NATURE DÉCOUVERTE



## C'est quoi ?

Les néophytes sont des plantes exotiques introduites en Europe, volontairement ou non, après la découverte des Amériques au 15<sup>ème</sup> siècle.

En général, la plupart des plantes exotiques disparaissent rapidement mais certaines, plus résistantes, s'installent et se propagent rapidement devenant ainsi très envahissantes et problématiques.

## Risques et problèmes

Les néophytes envahissantes peuvent:



Être dangereuses pour la santé publique ou animale.

*La berce du Caucase provoque des brûlures de la peau, le séneçon du Cap est toxique pour le bétail, ...*



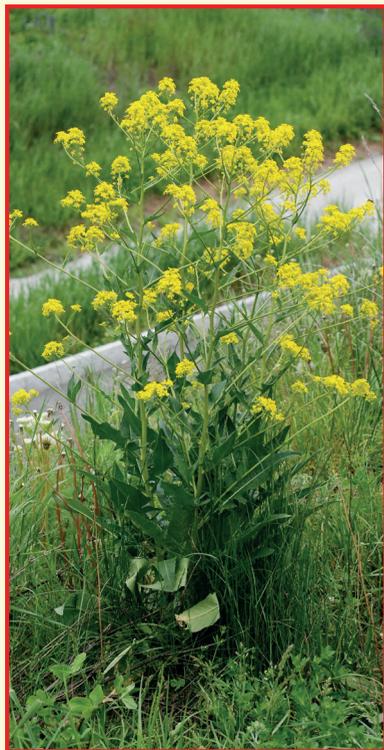
S'imposer au détriment des plantes indigènes et entraîner une diminution de la biodiversité.

*Sous les stations de renouées du Japon, plus rien ne pousse.*



Dégrader certains types de constructions comme les infrastructures routières.

*C'est particulièrement le cas avec l'ailante glanduleux.*



### Bunias d'Orient

*Bunias orientalis*

📍 Sud-est européen

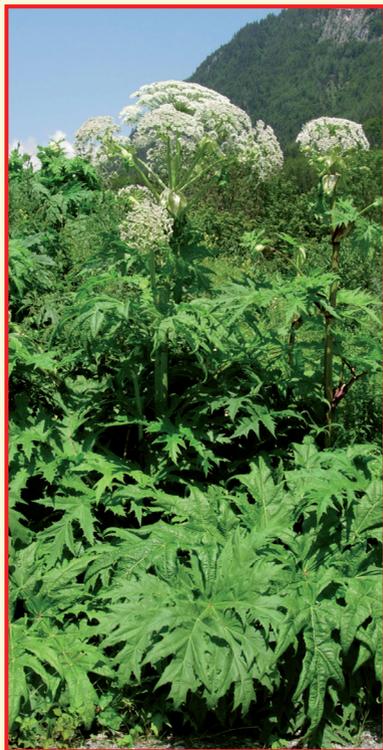
↑ 30 à 120 cm

🌸 Mai à août

⚠️ Menace la biodiversité; engendre des pertes de rendement agricole.



Enlever les racines à la bêche jusqu'à une profondeur de 15–20 cm.



### Berce du Caucase

*Heracleum mantegazzianum*

📍 Caucase

↑ 2 à 4 mètres

🌸 Juin à août

⚠️ Brûlures en cas de contact avec la peau (phototoxicité).



Enlever les racines à la bêche jusqu'à une profondeur de 15–20 cm.



### Renouée du Japon

*Reynoutria japonica*

📍 Asie orientale

↑ 1 à 3 mètres

🌸 Août à septembre

⚠️ Endommagement des constructions; supplante la végétation indigène.



Arracher ou couper plusieurs fois par année. Incinérer les déchets.



### Solidage du Canada/géant

*Solidago canadensis/gigantea*

📍 Amérique du Nord

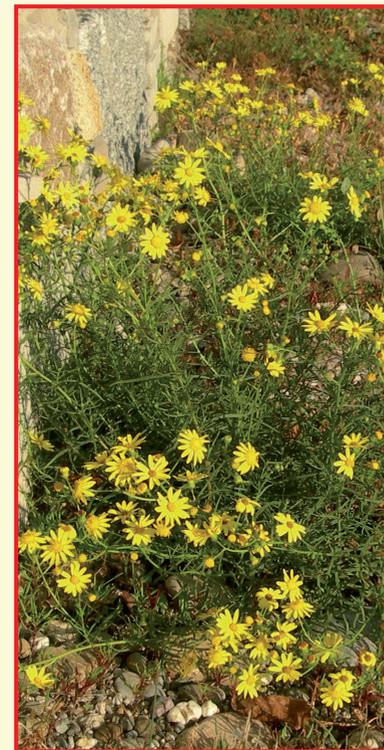
↑ 60 à 120 cm

🌸 Juillet à octobre

⚠️ Reproduction rapide; supplante la végétation indigène.



Arracher ou couper avant la floraison.



### Sénéçon du Cap

*Senecio inaequidens*

📍 Afrique du Sud

↑ 20 à 60 cm

🌸 Juin à octobre

⚠️ Très concurrentiel; toxique pour l'homme et le bétail.



Arracher et incinérer toute la plante avant la floraison.



## Les arbres exotiques envahissants



Sumac ou Vinaigrier (*Rhus thyphina*)



Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)



Ailante (*Ailanthus altissima*)



Arbre à papillons (*Buddleja davidii*)